Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	40-6705-4	**Numéro de la version :**	2.00
Date de parution :	2025/06/19	**Remplace la version datée de :**	2020/10/27

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Pâtes à poncer puissantes pour enduits gélifiés 36101, 36102, 36103 et 36104 Perfect-ItMC 3MMC

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Produits automobiles

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Carcinogénicité : Catégorie 2.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Attention

Symboles :
Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les poussières. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Eau	7732-18-5	30 - 60	Eau
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	10 - 30	Oxyde d'aluminium (Al2O3)
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	64742-47-8	10 - 30 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	9005-65-6	3 - 7	Monolaurate de polyoxyéthylène de sorbitane
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6	3 - 7	Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane
Huile Minérale	8042-47-5	1 - 5 Secret Fabrication *	Huile minérale blanche
Glycérine	56-81-5	0.5 - 1.5	Propanetriol-1,2,3
2, 2'-Iminodiéthanol	111-42-2	0 - 0.25 Secret Fabrication *	Diéthanolamine (et ses sels)
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	2682-20-4	0.007 - 0.008	2-méthylisothiazol-3(2H)-one
2-Octyl-2H-isothiazol-3-one	26530-20-1	0.005 - 0.006	Pas de données disponibles

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Aucun besoin pour des premiers secours n'est anticipé. Si les signes/symptomes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage

d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
2, 2'-Iminodiéthanol	111-42-2	ACGIH	MPT(fraction inhalable et vapeur):1 mg/m3	Danger d'absorption cutanée
Aluminium, composants insolubles	1344-28-1	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	
Kérosène(pétrole)	64742-47-8	ACGIH	MPT(vapeur d'hydrocarbure totals, non-aérosol): 200mg/m3	la peau
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	64742-47-8	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	8042-47-5	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie
Aucun controle requis

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage
Aucun requis.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :
Aucun requis.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Gel
couleur	Blanc
Odeur	Solvant légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	7,5 - 9
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Pas de données disponibles*
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	*Pas de données disponibles*
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	1,1 - 1,1 kg/l [*Ref Std:*Eau=1]
Densité relative	1,05 - 1,1 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	*Pas de données disponibles*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*

Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	32 558 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	14,5 % en poids [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	60,3 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	323 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Taille moyenne de particules	*Pas de données disponibles*
Masse volumique	*Pas de données disponibles*
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*
Point de ramollissement	*Pas de données disponibles*

* Les valeurs indiquées par un astérisque (*) dans le tableau ci-dessus sont des valeurs représentatives basées sur des tests de matières premières et de produits sélectionnés. Par ailleurs, les caractéristiques d'un matériau peuvent varier selon le procédé et les conditions d'utilisation dans un établissement particulier, notamment en cas de changement de la taille des particules ou de mélange avec d'autres matériaux. Pour obtenir des données spécifiques sur le matériau, nous recommandons à l'utilisateur d'effectuer des essais de caractérisation basés sur les critères d'utilisation spécifiques de l'établissement.

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles
Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Aucun effet sur la sante connu.

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

En cas de contact avec les yeux :
Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
2, 2'-Iminodiéthanol	111-42-2	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Dermale	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Dermale	Pas disponible	LD50 > 5 000 mg/kg
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,1 mg/l
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Rat	LD50 20 000 mg/kg

Polyéthylène-polypropylène glycol	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Huile Minérale	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile Minérale	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Glycérine	Dermale	Lapin	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Glycérine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
2, 2'-Iminodiéthanol	Dermale	Lapin	LD50 8 180 mg/kg
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Rat	LD50 1 410 mg/kg
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Dermale	Rat	LD50 242 mg/kg
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,11 mg/l
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Rat	LD50 120 mg/kg
2-Octyl-2H-isothiazol-3-one	Dermale	Lapin	LD50 311 mg/kg
2-Octyl-2H-isothiazol-3-one	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,27 mg/l
2-Octyl-2H-isothiazol-3-one	Ingestion	Rat	LD50 125 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Composants similaires	irritant légère
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Lapin	Aucune irritation significative
Polyéthylène-polypropylène glycol	Composants similaires	Aucune irritation significative
Huile Minérale	Lapin	Aucune irritation significative
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
2, 2'-Iminodiéthanol	Lapin	Irritant
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Lapin	Corrosif
2-Octyl-2H-isothiazol-3-one	Lapin	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Composants similaires	Aucune irritation significative
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Lapin	Aucune irritation significative
Polyéthylène-polypropylène glycol	Composants similaires	Aucune irritation significative
Huile Minérale	Lapin	irritant légère
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
2, 2'-Iminodiéthanol	Lapin	Corrosif
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Lapin	Corrosif
2-Octyl-2H-isothiazol-3-one	Risques pour la santé similaires	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Composants similaires	Non classifié
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Cochon d'Inde	Non classifié
Polyéthylène-polypropylène glycol	Cochon d'Inde	Non classifié
Huile Minérale	Cochon d'Inde	Non classifié
Glycérine	Cochon d'Inde	Non classifié
2, 2'-Iminodiéthanol	Hommet et animal	Non classifié
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Hommet et animal	sensibilisant
2-Octyl-2H-isothiazol-3-one	Hommet et animal	sensibilisant

Photosensibilisation

Nom	Espèces	Valeur
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Hommet et animal	N'est pas sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Oxyde d'aluminium	In Vitro	N'est pas mutagène
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	In Vitro	N'est pas mutagène
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	In Vitro	N'est pas mutagène
Polyéthylène-polypropylène glycol	In Vitro	N'est pas mutagène
Huile Minérale	In Vitro	N'est pas mutagène
2, 2'-Iminodiéthanol	In Vitro	N'est pas mutagène
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	In vivo	N'est pas mutagène
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2-Octyl-2H-isothiazol-3-one	In Vitro	N'est pas mutagène
2-Octyl-2H-isothiazol-3-one	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Huile Minérale	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Huile Minérale	Inhalation	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Glycérine	Ingestion	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2, 2'-Iminodiéthanol	Dermale	Mouris	Cancérigène
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 666 mg/kg/jour	3 génération
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 666 mg/kg/jour	3 génération
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Huile Minérale	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile Minérale	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile Minérale	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 génération
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 128 mg/kg/jour	1 génération
2, 2'-Iminodiéthanol	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
2, 2'-Iminodiéthanol	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,05 mg/l	pendant l'organogenèse
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 38 mg/kg/jour	1 génération
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 38 mg/kg/jour	1 génération
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour	2 génération
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Non classifié pour la reproduction	Rat	Niveau sans	2 génération

		masculine		effet nocif observé 10 mg/kg/jour	
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
2-Octyl-2H-isothiazol-3-one	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	NOEL 20 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2, 2'-Iminodiéthanol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg	
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 200 mg/kg	ne s'applique pas
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	ne s'applique pas
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2-Octyl-2H-isothiazol-3-one	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Oxyde d'aluminium	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 1,5 mg/l	13 semaines
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
Distillats Legers De	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans	13 semaines

Petrole Hydrotraites					effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 100 mg/kg/day	13 semaines
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	système vasculaire \| yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	cœur \| Système endocrinien \| tube digestif \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| foie \| système immunitaire \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie \| système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 132 mg/kg/day	90 jours
Huile Minérale	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 381 mg/kg/day	90 jours
Huile Minérale	Ingestion	foie \| système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/day	90 jours
Glycérine	Inhalation	système respiratoire \| cœur \| foie \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Ingestion	Système endocrinien \| système vasculaire \| foie \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/day	2 années
2, 2'-Iminodiéthanol	Dermale	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 63 mg/kg/day	13 semaines
2, 2'-Iminodiéthanol	Dermale	foie \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	13 semaines
2, 2'-Iminodiéthanol	Dermale	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/day	13 semaines
2, 2'-Iminodiéthanol	Dermale	cœur \| Système endocrinien \| tube digestif \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système immunitaire \| muscles \| yeux \| système respiratoire \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	13 semaines
2, 2'-Iminodiéthanol	Inhalation	système vasculaire \| foie \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,41 mg/l	13 semaines
2, 2'-Iminodiéthanol	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	LOAEL 0,015 mg/l	13 semaines
2, 2'-Iminodiéthanol	Inhalation	cœur \| la peau \| Système endocrinien \| tube	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,41	13 semaines

		digestif \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système immunitaire \| muscles \| Système nerveux \| yeux \| système vasculaire			mg/l	
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	système vasculaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/day	13 semaines
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 57 mg/kg/day	13 semaines
2, 2'-Iminodiéthanol	Ingestion	Système endocrinien \| foie \| rénale et / ou de la vessie \| cœur \| la peau \| tube digestif \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système immunitaire \| muscles \| yeux \| système respiratoire \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 240 mg/kg/day	13 semaines

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	danger d'aspiration
Huile Minérale	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	40-6705-4	**Numéro de la version :**	2.00
Date de parution :	2025/06/19	**Remplace la version datée de :**	2020/10/27

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca